

**Convocation adressée par Monsieur le Maire, Jean-Louis WIART, le 25 octobre 2021**

**Secrétaire de la séance** : Cyril MONCHAL

**8 présents** : Jean-Louis WIART, Olivier JUNIQUE, Audrey DESCHAMPS, Grégory MAZET, Eliane BERTRAND, Céline BRIVET, Cyril MONCHAL, Jacques PERRET

**2 pouvoirs** : Fabien DELOCHE représenté par Eliane BERTRAND, Carole SAVEL représentée par Jean-Louis WIART

**1 absent** : Sylvain CANTAN

Le quorum est atteint

**15h - Début de séance**

Cyril MONCHAL est nommé secrétaire de séance

**Ordre du jour**

- Souscription au contrat mutualisé d'assurance risques statutaires proposé par le Centre de gestion de l'Ardèche
- Acquisition d'un nouveau véhicule léger communal en remplacement de celui actuel
- Questions diverses

**Approbation du compte-rendu du Conseil municipal du 24 septembre 2021**

Sur le rapport du Maire et après avoir délibéré :

Pour : 10

Contre : 0

Abstention : 0

**2021-038 : Souscription au contrat mutualisé d'assurance risques statutaires proposé par le Centre de gestion de l'Ardèche**

Suite à la proposition du centre de gestion de l'Ardèche (CDG 07) qui souscrit un contrat de mutualisation des risques associant les communes.

Contrats ainsi composés :

Durée du contrat : 4 ans (date d'effet 01/01/2022 au 31/12/2025)

Contrat souscrit en capitalisation

Délai de déclaration des sinistres : 120 jours sur l'ensemble des risques

Délai de préavis de résiliation : 4 mois pour l'assuré avant l'échéance annuelle, la résiliation prenant effet le 31 décembre suivant à minuit.

AGENTS PERMANENTS (TITULAIRES OU STAGIAIRES) IMMATICULES A LA C.N.R.A.C.L.

Risques garantis : Décès, accident du travail/maladie professionnelle, maladie ordinaire, longue maladie/maladie de longue durée, maternité, maladie ordinaire  
Conditions : taux à 6,47 %  
Franchise : 10 jours fermes par arrêt en maladie ordinaire  
Indemnités journalières : remboursement des indemnités journalières à 90 %  
Nombre d'agents concernés : 0

**AGENTS TITULAIRES OU STAGIAIRES NON-AFFILIES A LA C.N.R.A.C.L. ET AGENTS CONTRACTUELS DE DROIT PUBLIC**

Risques garantis : Accident de service / maladie professionnelle ; Maladies Graves ; Maternité-Paternité-Adoption ; maladie ordinaire  
Conditions : taux à 0,95 %  
Franchise : 10 jours fermes par arrêt en maladie ordinaire  
Nombre d'agents concernés : 2

Il est proposé d'adhérer au contrat.

Sur le rapport de Mme DESCHAMPS, 2<sup>ème</sup> adjointe et après avoir délibéré :

Pour : 10 (8 présents)  
Contre : 0  
Abstention : 0

**2021-039:Acquisition d'un nouveau véhicule léger communal en remplacement de celui actuel**

Monsieur Olivier JUNIQUE rappelant la vétusté du véhicule léger de la commune, propose de le changer.

Il est proposé d'acquérir pour un montant de 11 000 € HT, un véhicule adapté et une remorque d'un montant de 2000 € HT auprès du garage VERT (07410 COLOMBIER-LE-VIEUX)

Il est proposé également de céder l'ancien véhicule au garage VERT.

Sur le rapport du Maire et après avoir délibéré :

Pour : 10 (8 présents)  
Contre : 0  
Abstention : 0

Les crédits correspondants sont inscrits au budget de la commune de Bozas.

**Questions et informations diverses**

- SOCIAL

Il est décidé, après débat, de remplacer le repas de fin d'année au bénéfice des « anciens » par des paniers repas comme l'année précédente et de les distribuer aux administrés.

Olivier est volontaire pour s'occuper de la commande.

- RESSOURCES HUMAINES

Il est décidé de poursuivre la pratique des cartes cadeau au bénéfice des deux agents communaux. Olivier s'en occupe.

- VIE COMMUNALE

La réception de la population le 11 novembre, à la suite de la cérémonie à 10h30, se tiendra à la salle polyvalente.

Il s'agit de la première manifestation depuis les élections municipales. Cette rencontre permettra d'échanger avec les habitants sur les premières actions du mandat et notamment le projet de réhabilitation de la mairie.

Les nouveaux habitants seront salués.

- FESTIVITE :

Le marché de Noël aura lieu le dimanche 14 novembre dans la salle polyvalente à l'initiative de Madame Merle.

- REHABILITATION ET EXTENSION MAIRIE

Monsieur le Maire explique les premières modifications des esquisses du projet. L'architecte a quatre mois pour constituer les cahiers des charges pour le futur appel d'offres.

La commune a sollicité des devis pour les diagnostics obligatoires préalables.

- FONCIER

Madame Merle a esquissé son projet de « guinguette » sur le bâtiment municipal dit « l'ancien Foyer des jeunes », la commune attend son projet définitif.

La commune a sollicité des devis pour la mise aux normes du local.

- FIBRE OPTIQUE

Les premiers raccords à domicile sont effectifs, il faut une gaine ou passage équivalent au préalable.

- SECURITE

Le Major Ludovic Le Galliard commandant des brigades de Satillieu et de Saint-Félicien souhaite une remontée des attentes et besoins des élus locaux.

**La séance est levée à 16h30**



